

MOTION

FNE NOUVELLE-AQUITAINE EST ET DOIT ETRE RECONNUE COMME UNE ASSOCIATION MILITANTE ET PORTEUSE DE PROJETS ET D' ACTIONS

La participation citoyenne, moteur de la démocratie environnementale et levier de la transformation sociétale

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ». (Article 7 de la Charte de l'environnement)

Indissociable de la démocratie, source de solidarité, l'engagement bénévole et l'altruisme au sein de groupes organisés sont des principes fondateurs du fait associatif. Cela appelle à une reconnaissance publique du rôle essentiel des associations au regard des enjeux écologiques, environnementaux et sociaux qu'elles portent pour notre vie en société. Les expertises salariées et les compétences bénévoles s'ajoutent au sein des associations de protection de la nature et de l'environnement pour déployer des projets et des actions au bénéfice d'une humanité partagée avec tous les êtres vivants de la Terre

FNE Nouvelle-Aquitaine revendique agir sur deux plans complémentaires

Une association reconnue et militante

Agréée régionalement pour la protection de l'environnement, habilitée à siéger dans les instances représentatives, FNE Nouvelle-Aquitaine assume son rôle de représentation institutionnelle et y porte la voix du réseau de plus de 200 associations qu'elle fédère.

Elle mène des actions de plaidoyer sur toutes les thématiques environnementales, naturalistes, éducatives, qu'elle porte au travers de ses associations. Ainsi, ses « 90 propositions pour une région Nouvelle-Aquitaine solidaire et vivable 2021-2026 » rédigées à l'occasion des élections régionales en 2021 ont rassemblé ses demandes en lien avec les compétences régionales.



Elle revendique ses actions militantes et l'affirmation de ses positions au service de l'intérêt général et d'une terre préservée qui puissent répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux, écologiques, sociaux et climatiques. Son expression se fait de manière argumentée et collective, fondée sur les données scientifiques, dans le respect des personnes et des biens.

Elle participe à la diffusion des connaissances, à la sensibilisation et à la formation des citoyens en matière de protection de l'environnement.

Une association porteuse de projets et d'actions

FNE Nouvelle-Aquitaine initie et porte des programmes d'actions sur toutes les thématiques en lien avec son objet statutaire, directement ou indirectement via ses associations adhérentes et affiliées. Ainsi, des programmes biodiversité sur les chiroptères, les mulettes, la stygofaune, l'entomofaune sont déployés sur l'ensemble du territoire régional et participent à une meilleure connaissance de la biodiversité régionale et de son état de conservation, au bénéfice de tous. Le projet fédéral Sentinelles de la nature de France Nature Environnement est étendu et animé par FNE NA en Nouvelle-Aquitaine.

L'initiative associative de ces programmes vient à l'appui de politiques publiques relatives à la protection de la biodiversité, l'eau, la transition agroécologique, l'éducation à l'environnement, la transition énergétique et écologique et la sensibilisation du grand public.